



Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 053/2016 DU 27 JUIN 2016

Constatant la tenue des débats relatifs au rapport d'observations définitives de la Chambre Territoriale des Comptes sur la gestion budgétaire des exercices 2010 et suivants de la commune de Piraé.

Date de convocation : 21 JUIN 2016	L'an deux mille seize, le vingt-sept juin, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame la première adjointe au maire, Yvette LICHTLE. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Marie-Madeleine MAO et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette fonction.								
Date d'affichage : 21 JUIN 2016									
Date d'affichage du compte-rendu : 8 JUILLET 2016									
Date d'affichage de la présente délibération : 12 JUL. 2016									
Résultats des votes :				VOTANTS	26				
	POUR	26							
	CONTRE	00							
	ABSTENTION	00							
La délibération est adoptée à l'unanimité			<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>05</td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	22	PROCURATION	05
ELUS EN EXERCICE	33								
PRESENTS	22								
PROCURATION	05								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Edouard FRITCH
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	
Mme. Riveta URAHUTIA		X	Turere FOLIAKI
M. Milton PARAUE		X	
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	Keehi WONG
Mme Keehi WONG	X		
M. Raiarii TETOOFA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

DELIBERATION N° 053/2016 DU 27 JUIN 2016**Constatant la tenue des débats relatifs au rapport d'observations définitives de la Chambre Territoriale des Comptes sur la gestion budgétaire des exercices 2010 et suivants de la commune de Pirae****LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE****Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;****Sous la présidence la 1^{ère} adjointe au maire de la commune de Pirae ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code des juridictions financières et notamment ses articles L 272-13 et L 272-48 ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU le rapport d'observations définitives des exercices 2010 et suivants de la commune de Pirae, arrêté par la Chambre Territoriale des Comptes le 28 avril 2016 ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Considérant que la Chambre Territoriale des Comptes (CTC) examine la gestion des communes ;

Considérant que le 28 avril 2016, la CTC a arrêté son rapport d'observations définitives sur la gestion budgétaire de la commune de Pirae pour les exercices 2010 et suivants ;

Considérant que ce rapport a été communiqué aux membres de l'organe délibérant de la ville Pirae et inscrit à l'ordre du jour de la réunion la plus proche du conseil, soit la séance du 27 juin 2016 ; que le rapport, joint à la convocation adressée aux élus, a été analysé par chacun des membres et débattu en séance ;

Considérant qu'il convient de constater la tenue de ce débat ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 27.06.2016 ;

ADOPTEE A L'UNANIMITE	
VOTANTS	26
POUR	26
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ADOPTE :

- Article 1^{er} :** Est constatée la tenue d'un débat portant sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Territoriales des Comptes sur la gestion de la commune de Pirae pour les exercices 2010 et suivantes.
- Article 2. :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.
- Article 3. :** Le directeur général des services et le chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le maire empêché

Le Maire,

Le 6^{ème} Adjoint,

M. Helmana TAURAA
Edouard FRITCH



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le..... **12 JUL. 2016** et publication du **12 JUL. 2016**

Pour le maire empêché

Le 6^{ème} Adjoint,

M. Helmana TAURAA
Edouard FRITCH
Le Maire



